Image not found or type unknown

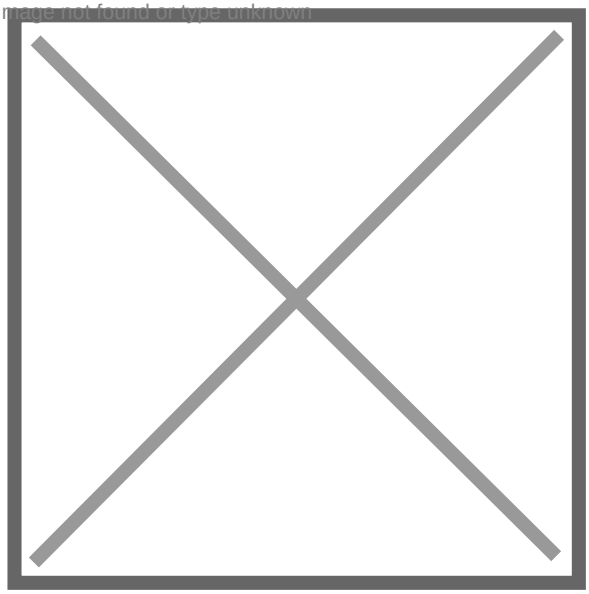

Obligation de s'inscrire en mairie ??

Par **Mani40**, le **20/05/2023** à **19:31**

Bonjour,

J'ai emménagé il y a quelques mois dans une nouvelle commune. Mon fils ainé est inscrit au collège de cette commune et mon dernier est à la maternelle de cette même commune depuis notre emménagement.

En septembre mon dernier doit rentrer en CP et là on me dit que pour l'inscrire au primaire je dois m'inscrire à la mairie. "Quand on emménage dans une nousvelle comune on a l'obligation de s'incrire à la mairie." Ceux sont les propres mots que l'on m'a dit au téléphone.

Est-ce vrai ??

Merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés